



Bruxelles, le 15 septembre 2010

Communiqué de la SNCB et Infrabel au sujet de l'accident survenu à Arlon ce 15 septembre à 18h09

La SNCB, opérateur ferroviaire, et Infrabel, le gestionnaire belge de l'infrastructure ferroviaire, ont le regret de confirmer qu'un accident impliquant deux trains omnibus s'est produit ce soir à Arlon à 18h09. Cinquante-six personnes ont consulté les services médicaux sur place. Parmi celles-ci, 23 ont été redirigées vers les services de secours pour des soins légers.

Ce mercredi 16 septembre à 18h09, un train en provenance d'Arlon vers Luxembourg est entré en collision avec un train venant de Luxembourg en direction de Libramont à proximité de la gare d'Arlon. Le personnel de la SNCB et d'Infrabel, en collaboration avec les services de secours et les autorités locales, mettent tout en œuvre afin d'offrir assistance aux voyageurs.

La SNCB et Infrabel communiqueront toutes les informations supplémentaires au sujet de cet accident dès qu'elles seront disponibles.

Trafic ferroviaire perturbé entre Arlon et Luxembourg

Suite à cet accident, le trafic ferroviaire est interrompu entre Arlon et Luxembourg. Un service de navettes de bus est mis en place afin d'assurer le transport des passagers sur ce trajet.

Un numéro d'appel a été ouvert pour le grand public pour toute information sur les passagers des trains concernés : 063/23.03.39.

Les voyageurs qui souhaiteraient avoir des informations sur leur train peuvent consulter les sites web : www.SNCB.be et www.railtime.be.

A propos d'Infrabel

Infrabel est la société anonyme de droit public responsable de la gestion, de l'entretien, du renouvellement et du développement du réseau ferroviaire belge. L'entreprise est également responsable de l'octroi des sillons assurant le passage aux opérateurs belges et étrangers. La structure particulière de l'actionariat d'Infrabel garantit sa totale indépendance. Infrabel a été créée au 1er janvier 2005 après la scission des Chemins de fer belges et fait partie du groupe SNCB. L'entreprise emploie actuellement quelque 12 500 personnes et réalise un chiffre d'affaires d'environ 1 milliard d'euros (2008).

A propos de la SNCB

La SNCB est la société anonyme belge de droit public qui garantit l'exploitation et la commercialisation de services de transports ferroviaires national et international de voyageurs et de marchandises. Elle est en charge également de la gestion du matériel roulant. La SNCB emploie quelque 21.000 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires d'environ 2,2 milliards d'euros (chiffres 2008). Elle gère aussi ses participations dans des sociétés telles que Eurostar, Thalys, IFB ou TRW. La SNCB joue un rôle prépondérant dans le développement d'une mobilité durable en offrant un service qualitatif, fiable et en phase avec le marché.

Contact Presse

Porte-parole SNCB : Michaël Vanloubbeeck
Gsm : 0478/53.52.30

Portes-paroles Infrabel: Caroline Powis
Gsm: +32 (0)499 590 355